

encore. Puis on plaça en faction sur le perron d'honneur « un ancien soldat aux suisses royaux », auquel on donna pour gages 20 livres 16 sols 8 deniers tous les deux mois. Rentré à Lyon après une année détestable, le 11 août 1714, Vignon devint maître ouvrier en soie. C'est, du moins, en cette qualité que, le 26 mai 1734, il faisait baptiser en l'église Saint-Paul sa petite fille, Claudine (1).

Un autre oratorien, le P. François Estival, nous envoyait ses trois neveux. Le premier, *Benoît Jobert*, entré en seconde, le 29 juillet 1714, et sortait le 13 août 1716, « ayant passé « ces trois années sous la régence du P. Thévenard. » Il payait 50 livres par an pour un régime de vin deux fois par jour, prenait des leçons de danse et de dessin, et, le 10 novembre 1715, au début de sa philosophie, recevait comme manuels, un *Pourchot* 12 livres et une *Recherche de la vérité* 10 livres. Le 20 janvier 1719, il se faisait inscrire pour suivre à la Faculté de droit (2) les cours de M^{res} le Saché et Ferrière.

Les deux autres neveux étaient les deux fils de Joseph Estival, marchand bourgeois de Lyon et de Marie-Anne Damassin de Fontenille.

L'aîné, *Joseph Estival* (3), clerc tonsuré, ne se présentait

(1) Ce 26 mai 1734, a été baptisée Claudine Vignon, née aujourd'hui de François Vignon et Jeanne-Marie Vincent. Claudine mourut deux ans après, et fut ensevelie le 20 juin 1736.

(2) *Catalog. audit. juris*, vol. 26, p. 349. Nous avons également trouvé dans ces registres un Jean Gautier Jobert, reçu licencié en droit le 19 mars 1758. — Benoît Jobert devrait être le fils de Pierre Jobert, écuyer, seigneur de la Garde, et de Marie Estival. Cependant M. d'Avaize n'a jusqu'ici relevé la naissance que d'une fille, Elisabeth, mariée à Joseph de Gorze, capitaine de cavalerie. — Benoît Jobert ne faisait que deux mois de seconde.

(3) Joseph Estival fut baptisé à Saint-Nizier de Lyon, le 11 octobre 1717.